



Ville de Ligny le Châtel

REVISION ALLEGEE N°3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Orientation d'Aménagement
et de Programmation

Document pour concertation

2 juin 2026

POSTE SEREIN

SITE ET SITUATION

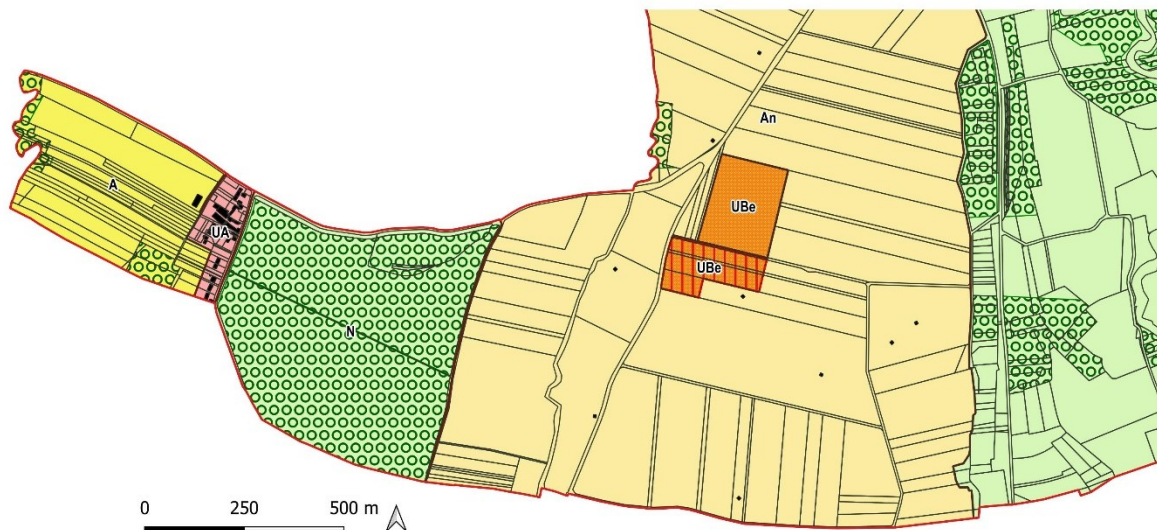
Le secteur objet de la présente OAP se situe aux abords du poste source RTE du « Serein » au sud du territoire communal. Il accueillera les projets d'implantation de deux postes permettant le raccordement de projets photovoltaïques ou éoliens sur la commune et les communes voisines **et une station de stockage électrique.**

Classées en zone UBe au futur PLU, les parcelles de l'OAP couvrent une superficie d'environ 1,9 ha.

ENJEUX

On trouvera la synthèse des enjeux environnementaux et paysagers dans les notices de présentation **du présent des** dossiers des révisions allégées n°1 et n°3 et **sur leur** développement dans les évaluations environnementales en annexes.





La présente OAP a pour objectif de préciser les conditions de réalisation de la mesure de compensation (mesure C1-1) relative à la plantation de haies au pourtour des terrains.



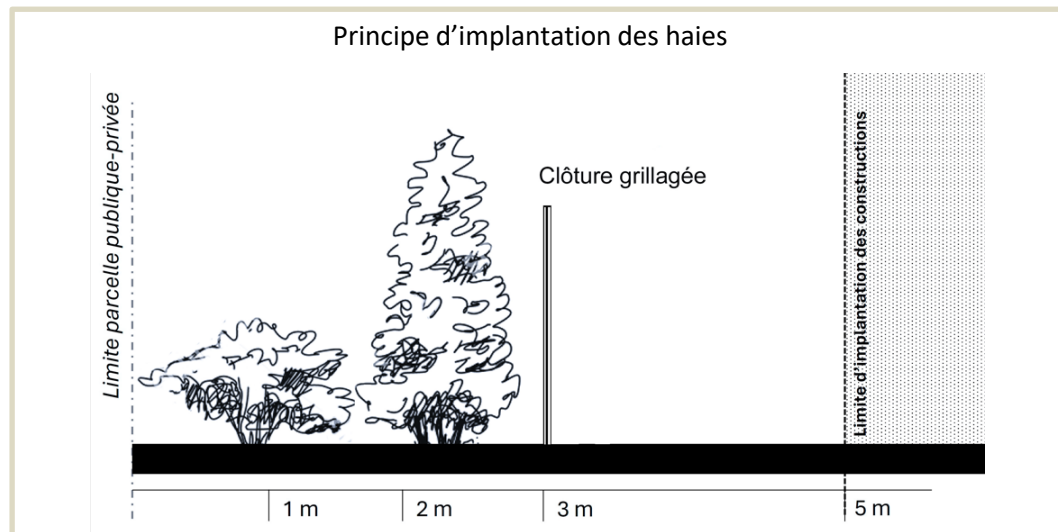
ENJEUX (suite)

La plantation de haies permettra de compenser les impacts liés à l'artificialisation des sols, ceux sur la biodiversité locale, mais aussi d'ajouter un élément remarquable au paysage, susceptible d'être modifié par l'implantation des deux nouveaux postes de transformation **et de la station de stockage.** En effet, ces haies offrent un habitat aux insectes pollinisateurs des cultures, mais également aux prédateurs des espèces considérées comme ravageurs (souris, mulot, etc.). Elles apportent également de l'ombre et des surfaces de grattage, puis contribuent ainsi au bien être animal. Elles contribuent aussi à la préservation de la qualité de l'eau en jouant un rôle tampon vis-à-vis des eaux souterraines (limitation de l'infiltration).



-  Périmètre de l'OAP
-  Stations de stockage d'électricité
-  Postes de transformation
-  Création de haies au pourtour des terrains

Principe d'implantation des haies



ORIENTATIONS - PROGRAMME

Ces haies accompagneront la clôture édiflée au pourtour des terrains. Cette clôture sera constituée d'un grillage en harmonie avec celui clôturant le poste voisin existant RTE" Serein.

Ces haies seront composées d'essences diversifiées, locales, adaptées au contexte (sol, exposition...) et au changement climatique.